



TOULOUSE

« Faire en sorte que se poursuive l'esprit d'innovation »

Juillet 2020. Réélu maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc a présenté les délégations confiées aux élus de sa majorité. Parmi les mutations, Émilien Esnault a quitté l'éclairage public, pour s'occuper de sécurité, délégation confiée à Jean-Baptiste de Scorraille, en charge de la qualité de la rénovation de l'espace public et des cœurs de quartiers. Il explique ses objectifs dans la continuité du Plan Lumière lancé dans le cadre d'un PLUm (Plan local d'urbanisme métropolitain).



© Mairie Toulouse

« Nous équiperons 100 % de l'éclairage public en technologie LED et, ainsi, nous diviserons par deux la consommation d'énergie par rapport à 2013. Ce seront plus de 40 000 points lumineux que nous changerons durant le mandat, pour un éclairage plus économique, mieux adapté aux besoins des habitants et à la protection de la biodiversité. » Telle a été la volonté exprimée par le candidat Jean-Luc Moudenc lors de sa campagne « Une ville durable et plus verte ». À présent réélu, cette responsabilité a été confiée à Jean-Baptiste de Scorraille, stimulé par le classement 2020 du baromètre d'attractivité des grandes métropoles (hors Paris), publié par Arthur Loyd, dans lequel Toulouse y conserve sa deuxième place. Parmi les critères de sélection, se situent l'innovation et la qualité de vie, associée à la santé.

Pour Joël Lavergne, responsable de l'éclairage public de Toulouse, ce n'est plus la « chère beauté artistique qui importe, mais la rationalité des solutions, permettant de réaliser des économies, tout en éclairant mieux chacun ». En témoignent une avenue pénétrante et une rue inter-quartier rénovées en LED.

SÉCURITÉ ET AMBIANCE NOCTURNE

« Je considère que l'éclairage d'une ville demeure un élément très important dans ce critère d'attractivité », appuie Jean-Baptiste de Scorraille. Selon lui, il appartient, aux responsables politiques, de conserver et d'améliorer les ambiances nocturnes pour que la ville puisse fonctionner au mieux, dans le respect de l'engagement de tous les professionnels au service de la population (services de propreté, de sécurité,

RÉALISTE

À Toulouse, déjà amorcée, la mesure de conversion totale de l'éclairage public vers des LED, d'ici fin 2025, apparaît très réaliste. En effet, elle correspond au choix consistant à remplacer les luminaires sodium bi-brûleurs traditionnels installés avec le Plan Énergie Climat de 2008 et arrivés en fin de vie (4,7 ans pour 4 200 heures d'éclairage annuel). Cette mesure implique, au cours des cinq premières années complètes de mandature (2021-2023), des investissements de l'ordre de 1,5 M€ par an. Pour autant, les sources LED étant plus économiques en énergie et nécessitant beaucoup moins de dépenses en maintenance, des économies récurrentes et consolidées vont apparaître au niveau du parc dès la première année, estimées à 2,77 M€ par an, une fois les 5 000 points lumineux modifiés. De surcroît, l'espérance de vie plus longue des éclairages LED (10 ans garantis aujourd'hui ; 15 attendus demain, contre 7 pour les lampes sodium bi-brûleurs actuelles) permettra de réduire les coûts de remplacement du parc dès 2022. D'un point de vue environnemental, la réduction annoncée de la consommation de 22 GWh à 15 GWh (sur ce mandat) est parfaitement acceptable. En effet, elle correspond à une puissance des points lumineux d'environ 50 W, pour un plancher bas de consommation avec les technologies actuelles, ce qui est en lien avec les standards des éclairages LED. Cette réduction de 32 % de la consommation énergétique est possible à horizon fin 2025. L'objectif visant une division par deux de la consommation annuelle de l'éclairage par rapport à 2013 sera réel, Toulouse ayant enregistré, en 2013, une consommation de 34 GWh.



© Mairie Toulouse

de commerces). L'attractivité d'une ville ne doit pas se limiter aux conditions d'accueil économique des entreprises, mais également par les conditions d'accueil et de vie quotidienne de la population. « Sécurité et ambiance nocturne représentent

Je veillerai à ce que toutes les rues soient éclairées de manière adaptée aux usages

Jean-Baptiste de Scorraïlle

alors des points essentiels de l'attractivité », considère Jean-Baptiste de Scorraïlle en précisant, par ailleurs, que, dans ce nouveau mandat, débute aussi sa responsabilité consistant à maintenir l'excellence de l'éclairage public toulousain au service des Toulousains, dans tous

les domaines concernés. « Naturellement, je veillerai à ce que toutes les rues soient éclairées de manière adaptée aux usages et que tous les tableaux nocturnes, qui construisent l'image de notre ville, soient maintenus à leur niveau de service que nous connaissons. »

OBJECTIF SMART CITY EN 2028

Accompagnée par le responsable de l'éclairage public de la ville, Joël Lavergne, Toulouse est profondément orientée vers l'augmentation des services rendus à sa population, sans dépenses publiques inutilement dispendieuses. « Dans cet esprit d'optimisation des infrastructures, je souhaite que l'esprit d'innovation, nous caractérisant depuis plusieurs années, se poursuive », plaide Jean-Baptiste de Scorraïlle. Notamment au niveau de l'évolution technologique des appareils d'éclairage public, cette stratégie étant maintenue, voire renforcée. Par exemple, 2 000 capteurs de mouvement connectés, fournis par la société toulousaine Kawantech, ont d'ores et déjà été répartis dans la ville. « Il est toujours dommage, en analysant les nouvelles technologies de ce siècle, de n'utiliser les réseaux et supports d'éclairage que la nuit, alors que des investissements réduits peuvent en augmenter le potentiel », regrette l' élu toulousain. Pour lui, il en est ainsi de la détection de forme qu'il souhaite voir évoluer vers des services rendus à la population consolidés, afin de donner beaucoup plus aux citoyens, sans dépenser beaucoup plus. Le tout « dans un esprit Smart City, notre objectif 2028 », conclut Jean-Baptiste de Scorraïlle. À suivre donc... ■ JD

LYON

« Pour une nuit plus apaisée »

La nouvelle équipe municipale de Lyon, représentée par Sylvain Godinot, adjoint au maire chargé de la transition écologique et du patrimoine, a tracé ses intentions concernant l'éclairage urbain.

En novembre 2020, Sylvain Godinot a annoncé la construction, en collaboration avec l'agence d'urbanisme, d'un 3^e Plan lumière intégrant une approche « trame noire ». « Notre objectif, précise Sylvain Godinot, porte sur la maîtrise de la pollution lumineuse nocturne qui représente un important enjeu écologique. »

EN MODE PIÉTON

Dans un premier temps, Grégory Doucet, maire de Lyon, a décidé d'étendre une expérimentation, débutée il y a sept ans, à Montchat (Lyon 3^e) et aux confins du 5^e arrondissement. « Sans éteindre, la solution adoptée consiste à diminuer l'éclairage quand il n'y a pas de voitures », précise Sylvain Godinot. Ainsi, de 22 heures à 5 heures, l'éclairage public fonctionnera, pendant 90 % du temps est-il estimé, en mode « piéton ». L'expérience déjà menée « n'a fait apparaître aucune incidence au niveau de la sécurité publique », conclut Sylvain Godinot. À suivre donc... les orientations du 3^e Plan lumière. ■ JD

PARIS

Paris connecte mobilité et lumières

Le 28 janvier dernier, Pénélope Komitès, adjointe à la Mairie de Paris en charge de l'innovation et de l'attractivité, et Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement, ont inauguré la première phase du projet « Paris2Connect ».

Démontrer comment une infrastructure numérique mutualisée, de type mobilier urbain intelligent, peut répondre aux besoins d'une Smart City et du développement de services de transport autonome, tel est l'objectif de ce projet initié, en 2018, par le groupement « Paris2Connect » qui réunit Aximum, Nokia, Signify, la RATP et la Ville de Paris.

Signify y a développé un mât permettant, en plus de porter un luminaire d'éclairage public, d'intégrer une antenne de téléphonie mobile, des capteurs et équipements IoT et le système de transmission de données collectées Signify BrightSite. À suivre dans une prochaine édition de LUX dans laquelle ce projet sera développé. ■ JD